



# FORMULAIRE DE DEMANDE DE LICENCE 2019/2020

1<sup>ère</sup> demande :       Renouvellement :       Discipline : .....

NOM : .....      Prénom : .....  
Sexe : F     H  .....      Date de naissance : .../.../..... (jj/mm/aaaa)  
Nationalité : .....  
Adresse : .....  
Code Postal : .....      Ville : .....  
Adresse email : .....      Téléphone : .....

**Certificat médical :** (Articles L231-2 à L231-4 du code du sport, D312-1 à D312-6 du code de l'Education et Décret n° 2016-1157 du 24 août 2016 relatif au certificat médical attestant de l'absence de contre-indication à la pratique du sport)

- La 1<sup>ère</sup> délivrance de la licence est conditionnée par la production d'un certificat médical datant de moins d'1 an et attestant l'absence de contre-indication à la pratique de la danse.
- Tous les 3 ans, le soussigné doit faire établir un certificat médical pour faire renouveler sa licence.  
Si son certificat médical date de moins de 3 ans, le soussigné doit néanmoins remplir un questionnaire de santé pour faire renouveler sa licence.

**Assurance :**

Le soussigné déclare avoir pris connaissance des dispositions relatives à la notice d'assurance consultable en Annexe, dans la boîte à outil de votre espace Licencié/ Affilié ou sur le site Internet [www.ffdanse.fr](http://www.ffdanse.fr) – rubrique Assurance.

**1. Garanties de base Responsabilité Civile + garanties individuelles accident + assistance**

Je reconnais avoir été informé de l'intérêt que présentent les garanties individuelles accidents couvrant les dommages corporels auxquels la pratique sportive expose,

Néanmoins, je déclare renoncer aux garanties individuelles accident + assistance (- 0,15€ sur prix licence)

**2. Garanties complémentaires (Facultatif)**

Je déclare avoir été informé de la possibilité de souscrire des garanties individuelles complémentaires.

Je souscris à l'une des garanties complémentaires qui me sont proposées par la FFDanse.

(Cochez une des deux options proposées plus bas)

**Droit à l'image :** Le soussigné autorise le Club et la Fédération Française de Danse à utiliser son image sur tout support dans le cadre de promotion des activités et à l'exclusion de toute utilisation à titre commercial.

Si vous ne le souhaitez pas, cochez la case ci-contre

**Droit informatique et Liberté :** Le soussigné dispose d'un droit d'accès et de rectification de ses données personnelles. Les informations sont destinées exclusivement à la Fédération Française de Danse à des fins non commerciales.

**Pour la Fédération Française de Danse :** (Cochez les cases correspondant à vos choix)

Licences :    Licence A (19€)       Licence B (21€)       Licence C (38€)       Licence D (50€)

Garanties Complémentaires Assurance :      Option Complémentaire (8€)

Responsabilité Civile Personnelle de l'Enseignant (60€)

**TOTAL**

**Pour l'adhérent mineur**

Nom et Prénom du représentant légal :

.....

**Date et signature de l'adhérent majeur ou du représentant légal :**

## L'ASSURANCE

Le contrat "110 646 200" souscrit par la Fédération Française de Danse auprès de la M.M.A. offre des garanties complètes pour ses licenciés.

### Des garanties accidents corporels :

- **Des garanties remboursements de soins exceptionnelles** (y compris en l'absence de régime de prévoyance sociale)

Frais réels à concurrence de 8000 € dont :

- Lunettes : 400 € à concurrence des frais réels
- Prothèses dentaires : de 300 à 600 € à concurrence des frais réels

- **Des garanties Prévoyance supérieures aux exigences légales :**

- Invalidité Permanente : 80 000 €
- Décès toutes causes : 15 000 €

### Une garantie Assistance valable dans le monde entier :

- Pour tout déplacement effectué dans le cadre de l'activité FFDanse
- Avec des garanties Frais de Soins à l'étranger très étendues (jusqu'à 5 400 €)
- Transports et rapatriement sans limitation de somme
- ... et toutes les garanties classiques de l'assistance

### Des options pour aller plus loin :

Soucieuse de la protection de ses licenciés et dans le respect des obligations légales s'appliquant au monde sportif, la FFDanse a souscrit auprès de la MMA un contrat qui permet de bénéficier, au-delà des garanties de base attachées à la licence, de garanties complémentaires :

- pour couvrir les frais d'ostéopathie jusqu'à 500 € ;
- pour augmenter les garanties Dentaires et Optiques ;
- pour garantir les médicaments non remboursés par la Sécurité Sociale ;
- pour souscrire des garanties Indemnités Journalières jusqu'à 50 € par jour.

La FFDanse propose à chaque licencié **3 niveaux de garanties assurance** dans le cadre de sa pratique :

Garanties minimales	Garanties de base (comprises dans la licence)	Garanties « option complémentaire »
Responsabilité Civile Recours défense	Responsabilité Civile Recours défense  Capital Décès 15 000 € Invalidité 80 000 € Soins frais réels Dentaire 300 € Optique 400 € Frais de Transport Assistance Remise à niveau scolaire 2080 € Indemnités Journalières 10 €	Responsabilité Civile Recours défense  Capital Décès 15 000 € Invalidité 80 000 € Soins frais réels Dentaire 500 € Optique 600 € Frais de Transport Assistance Remise à niveau scolaire 2080 € Indemnités Journalières 50 € / j  Médicaments non remboursés SS 200 €/article * Matériels non remboursés SS 200 €/article * Ostéopathie 500 €  * maxi 2000 € par sinistre
- 0,15 €	Inclues dans le tarif de la licence	+ 8 €